



LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO : ETAT DES FORÊTS 2021

© Axel Fassio/CIFOR/ICRAF

FAITS ET CHIFFRES

Le Rapport de l'Etat des forêts (EDF2021) du bassin du Congo est une publication de référence de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) qui fournit des informations actualisées sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

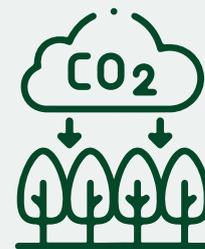
Le rapport en quatre parties de SOF 2021 présente des faits et des chiffres sur les forêts du bassin du Congo, reconnues dans le monde entier pour leur rôle essentiel dans la séquestration du carbone et la conservation de la diversité biologique. Il fournit également des considérations qui guideront les décisions en matière de gestion forestière.



observatoire-comifac.net

Séquestration du Carbone

Actuellement, malgré leur superficie comparativement plus faible, les forêts non perturbées en Afrique absorbent donc désormais plus de carbone que celles d'Amazonie. (Page 10; Paragraphe 2; Ligne 9)



Les forêts d'Afrique centrale séquestrent environ

40 Gt de carbone

(Chapitre 1, Page 10 paragraphe 2 ligne 1).

100 millions de
tCO₂/an

sont absorbées par les forêts gabonaises,

faisant du pays un puits de carbone net et le seul de la sous-région d'Afrique centrale dont les forêts absorbent plus qu'elles n'émettent.

(Page 147; Paragraphe 6; Ligne 2)

80 milliards de
tonnes

de carbone environ sont stockées dans la biomasse et les tourbières des forêts d'Afrique centrale,

soit l'équivalent de près de 10 ans d'émissions mondiales de dioxyde de carbone

(Page 118; Paragraphe 1; Ligne 6)

4,8 mg cm⁻³

d'émissions de carbone par unité de volume de bois

ont été enregistrées dans une concession au Gabon. (Page 154; Paragraphe 3; Ligne 2)

10% ou moins en moyenne du stock de carbone initial

est perdu chaque année lors de la récolte du bois dans les forêts gérées de manière sélective en Afrique centrale. (Page 66; Paragraphe 8; Ligne 2)

2,5 millions

de crédits carbone ont été émis

dans le cadre de projets AFOLU enregistrés dans les pays de la COMIFAC auprès de la CCNUCC ou des normes carbone.

(Page 159; Paragraphe 2; Ligne 6)

1,1 milliards de
tonnes

de carbone est retiré chaque année

de l'atmosphère par les forêts d'Afrique centrale qui en émettent en moyenne 530 millions de tonnes par an.

(Page 118; Paragraphe 1; Ligne 15)

46 700 tCO₂

ont été enregistrées comme stock final sur une superficie de

800 hectares

dans le puits de carbone agroforestier de Ibi Batéké en RDC en 2020.

(page 93 paragraphe 9, ligne 3)

Superficie forestière

Les **105,8 millions d'hectares** d'étendues restantes de forêt humide non perturbée en RD Congo en font la plus grande d'Afrique et la deuxième plus grande du monde tropical après le Brésil et avant l'Indonésie.
(Chapitre 1, Page 17; Paragraphe 2; Ligne 1)



500 000

hectares

de surface sont couverts par des plantations

de palmiers à huile en Afrique centrale, principalement en RD Congo, au Gabon et au Cameroun.
(Page 221; Paragraphe 2; Ligne 2)

18 millions

d'hectares

de forêts tropicales humides d'Afrique centrale

ont disparu depuis 2000.
(Chapitre 1, Page 16; Paragraphe 5; Ligne 4)

27%

des forêts pluviales

non perturbées du bassin du Congo présentes en 2020 disparaîtront d'ici 2050 si le rythme actuel de déforestation et de dégradation des forêts se poursuit sans être perturbé.
(Chapitre 1, Page 35; Paragraphe 2; Ligne 3)

Le pourcentage de couverture forestière au Burundi est de **16%**

à l'instar d'autres pays densément peuplés, dont la couverture forestière est modeste.
(Page 313; Paragraphe 5; Ligne 3)

146 055

hectares

de la superficie du Burundi étaient couverts par des plantations forestières en 2010.
(Page 95; Paragraphe 2; Ligne 1)

La taille approximative des forêts communales au Cameroun en 2019 est de

2 356 807

hectares

ce qui fait du pays le seul du bassin du Congo à avoir vu la taille de ses forêts communales augmenter depuis les années 2000).
(Page 43; Paragraphe 1; Ligne 6)

La superficie des plantations forestières en République centrafricaine est de

3 900

hectares

(Page 81; Tableau 3.1; ligne 4)

27% de la déforestation

est causée par un changement d'affectation des sols attribué à la production de produits de base.
(Page 226; Paragraphe 1; Ligne 1)

Production du bois

Le bassin du Congo fonctionne en marge du sous-secteur mondial du bois, représentant 1 % de la production mondiale de bois de sciage, 6 % de la production de bois de sciage tropical, 5 % des grumes tropicales, 7 % des placages tropicaux et 1 % du contreplaqué tropical, et peu ou pas de transformation secondaire ou tertiaire du bois. (page 9, paragraphe 8, ligne 5)



±30%

de la superficie forestière d'Afrique centrale est utilisée pour l'exploitation du bois, mais l'impact global de l'exploitation forestière sur les émissions de GES reste mal connu. (Page 153; Paragraphe 7; Ligne 1)

4 millions de m³

de bois sont produits dans le secteur informel en RD Congo

les bûcherons artisanaux jouant un rôle majeur dans l'approvisionnement des marchés du bois locaux et régionaux. (Page 56; Paragraphe 1; Ligne 3)

54 millions d'hectares sur **200 millions d'hectares**

de forêt dense humide

en Afrique centrale sont classés comme forêts de production de différents types, y compris des concessions forestières. (Chapitre 2, Page 38; Paragraphe 1; Ligne 2)

150 espèces d'arbres

sont estimées dans les forêts naturelles d'Afrique centrale

capables de fournir au moins 15 000 m³ de grumes par an. (Page 68; Paragraphe 2; Ligne 2)

8 million de m³

de grumes de bois ont été récoltés

en Afrique centrale en 2020 pendant la crise du Covid-19. (Page 48; Paragraphe 3; Ligne 2)

15 espèces d'arbres

seulement selon les estimations,

fournissent 50% de la production de bois dans le Bassin du Congo alors qu'environ 150 espèces pourraient être utilisées.

(Page 78; Paragraphe 3; Ligne 3)

Le taux de transformation du bois au Congo, en RDC et en RCA est estimé à **55%**

même si leur réglementation stipule que seuls 15% à 30% de la production peuvent être exportés sous forme de grumes. (Page 49; Paragraphe 8; Ligne 4)

25 000 hectares

de deux hybrides naturels d'Eucalyptus ont été plantés entre 1963 et 1986

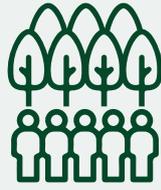
pour répondre aux besoins en bois de chauffage à Pointe-Noire, au Congo (Page 81; Paragraphe 1; Ligne 1)

2,14 millions de tonnes

de charbon de bois sont nécessaires chaque année à Kinshasa,

une demande dont les conséquences sont dramatiques tant pour l'équilibre de la forêt que pour la sécurité alimentaire des populations rurales. (Page 88; Paragraphe 2; Ligne 5)

Les Forêts et les Hommes



Une région d'aires protégées



40 000 emplois
sont fournis

par le secteur de la transformation primaire du bois en Afrique centrale. (Page 394; Paragraphe 7; Ligne 2)

8 000 emplois
sont fournis

par le secteur forestier formel au Cameroun. (Page 178; Paragraphe 5; Ligne 10)

100 concessions forestières
communautaires locales

ont été attribuées sur des superficies considérables au cours des dernières années en RD Congo, bien que presque toutes dépendent d'un soutien technique et financier extérieur. (Page 373; Paragraphe 1; Ligne 11)

La contribution du secteur forestier au PIB de la Guinée équatoriale est de

0.2%

contre 90% pour le secteur pétrolier. (Page 375; Paragraphe 2; Ligne 3)

La taxe versée par les sociétés forestières aux fonds de développement local au Gabon est de

800 XAF/m³ de bois exploité

(Page 376; Paragraphe 2; Ligne 12)

30 millions
d'hectares sur
200 millions
d'hectares

of dense moist forest

in Central Africa are classified as protected area. (Page 36; Paragraphe 1; Ligne 2)

5%

des aires protégées du Bassin du Congo sont recouvertes par des titres miniers

dont 65% sont occupées par des forêts intactes ou dégradées.

(Chapitre 1, Page 24; Paragraphe 3; Ligne 2)

11%

en moyenne de la superficie de chaque pays d'Afrique centrale ont été transformés en aires protégées.

(Page 182; Paragraphe 1; Ligne 9)

Tourbières



La RD Congo et la République du Congo (RDC) constituent le plus grand complexe de tourbières tropicales du monde. On estime à 145 500 km² la superficie des tourbières du Congo central, qui chevauche la République démocratique du Congo et la République du Congo. (Page 256; Paragraphe 3; Ligne 2)

±30 gigatonnes

de carbone sont stockées dans les tourbières du Congo central,

soit l'équivalent de 15 années d'émissions de carbone de l'économie américaine. (Page 256; Paragraphe 3; Ligne 4)

L'âge le plus ancien publié de la base d'un noyau de tourbe des tourbières du centre du Congo est de

11 000 ans

(Page 256; Paragraphe 1; Ligne 2)

30 concessions

en RD Congo

couvrent entièrement ou partiellement environ 4,5 millions d'hectares de tourbières dans le pays. (Page 270; Paragraphe 2; Ligne 3)

Les tourbières du Congo central abritent plus de

200 espèces

de poissons, dont beaucoup sont endémiques. (Page 259; Paragraphe 2; Ligne 3)

La température annuelle moyenne approximative enregistrée au cours des quatre dernières décennies dans les tourbières du bassin du Congo est de

25.5°C

soit légèrement plus élevée que les températures enregistrées dans les zones d'eau libre. (Page 269; Paragraphe 1; Ligne 10)

Maladies infectieuses



Plus de 60 % des maladies infectieuses émergentes connues sont dues à un agent pathogène animal. (Page 284; Paragraphe 2; Ligne 26)

On estime qu'entre

1 et 5 millions de tonnes

de viande de brousse ont été consommées

dans le Bassin du Congo dans les années 2000, avec une pression de chasse estimée entre 23 et 897 kg/km²/an. (Page 289; Paragraphe 2; Ligne 5)

35 épidémies

ou cas d'infections ont été signalés en Afrique centrale

depuis la découverte du virus Ebola jusqu'en 2021, dont 27 épidémies et 5 980 cas. (Page 294; Paragraphe 3; Ligne 9)

Engagements des Pays



La RD Congo s'est engagée à planter

3 millions d'hectares

de forêt d'ici 2025.

(Page 349; Paragraphe 3; Ligne 5)

12 millions d'hectares

est la surface cible que le Cameroun s'est engagé à restaurer dans le cadre du Défi de Bonn et de l'AFR100.

(Page 344; Paragraphe 5; Ligne 2)

Le Rwanda s'est engagé à restaurer

76% du territoire

(2 millions d'hectares) dans le cadre de l'AFR100. (Page 342; Tableau 12.1, ligne 7)

650 hectares par an

est le quota national d'exploitation des forêts

naturelles fixé par le gouvernement du Burundi tandis que le reboisement est fixé à 100 000 ha pour 30 ans. (Page 351; Paragraphe 8; Ligne 4)

0 pays

d'Afrique centrale a soumis un rapport au FNUF

sur ses engagements forestiers pour 2017-2030 avant juin 2020. (Page 216; Paragraphe 4; Ligne 1)

3 653 948 hectares

de forêts sont certifiés FSC

dans le Bassin du Congo, notamment au Cameroun, en République du Congo et au Gabon. (Page 248; Paragraphe 3; Ligne 5)

100 millions d'hectares

c'est l'objectif de surface à restaurer

en Afrique d'ici 2030 dans le cadre du Défi de Bonn. (Page 341; Paragraphe 3; Ligne 7)

9 543 857 hectares

de forêts dans le Bassin du Congo ont un certificat de légalité.

(Page 248; Paragraphe 3; Ligne 6)

Finance Forestière



**2 milliards
USD**

de financements bilatéraux et multilatéraux ont été injectés

dans le secteur de la forêt et de l'environnement en Afrique centrale entre 2008 et 2017. (Page 122; Paragraphe 2; Ligne 2)

La valeur du marché mondial du bois d'Afrique centrale est estimée à

**178 milliards
USD**

pour 440 millions de tonnes produites.

(Page 394; Paragraphe 3; Ligne 1)

**200 millions
USD**

ont été utilisés entre 2016 et 2020

pour financer les activités REDD+ en RD Congo. (Page 349; Paragraphe 4; Ligne 4)

**191 290 000
USD**

seraient nécessaires

pour mettre en œuvre les actions prioritaires du Plan de Convergence de la COMIFAC entre 2021 et 2025. (Page 126; Paragraphe 5; Ligne 4)

Douze des pays les plus riches et les Fonds le Bezos pour la Terre ont fixé à

**1,5 milliards
USD**

le montant minimum à mobiliser pour la protection et la gestion durable des forêts du bassin du Congo, suite à une déclaration commune lors de la CoP26. (Page 398; Paragraphe 4; Ligne 3)

<0.03%

du financement international est consacrée

à l'administration forestière entre 2008 et 2017, ce qui constitue le pourcentage le plus faible. (Page 124; Paragraphe 4; Ligne 2)

Eba'a Atyi R, Hiol Hiol F, Lescuyer G, Mayaux P, Defourny P, Bayol N, Saracco F, Pokem D, Sufo Kankeu R et Nasi R. 2022. Les Forêts du Bassin du Congo : Etat des Forêts 2021. Bogor, Indonésie : CIFOR.